



Utilisation du territoire

Présentation des études du SSP sur l'utilisation du territoire

Installation de l'Observatoire des espaces naturels,
agricoles et forestiers - 21 juin 2016

Bertrand Ballet
Pôle territoire
Service de la Statistique et de la Prospective
Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt



Plan de la présentation

1. Rappel du dispositif d'enquêtes TERUTI
2. Principaux résultats
3. Limites du dispositif et perspectives 2017

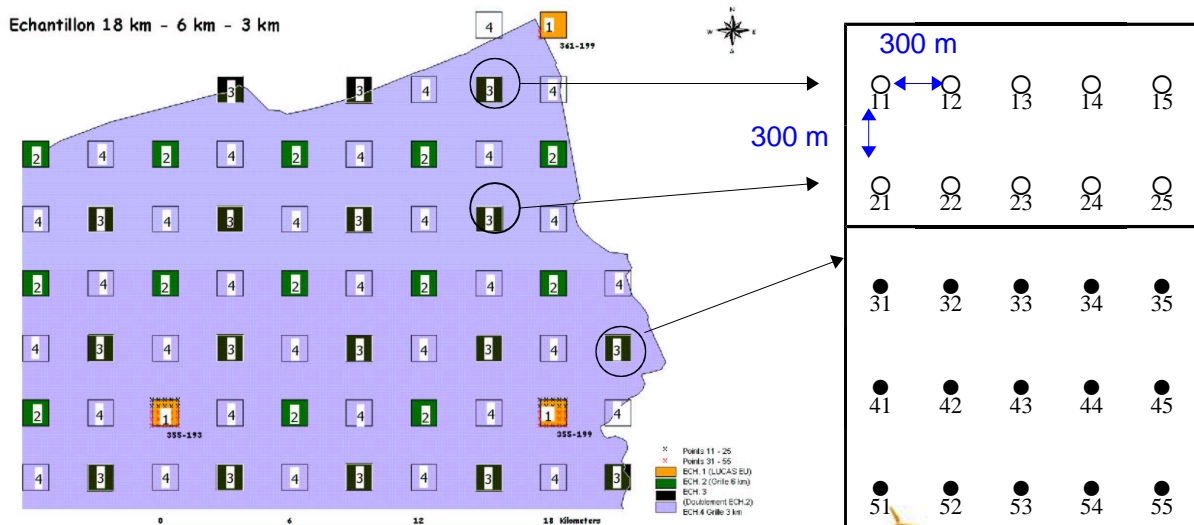


1- TERUTI : la source statistique annuelle nationale du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

- Depuis 1982, mesure chaque année par **sondage** du territoire
 - l'**occupation des sols** sur le territoire
 - aux échelles nationales, régionales et départementales (petites échelles)
 - pour des types d'occupation homogènes sur des petites surfaces
 - le **flux des changements** entre grandes catégories d'occupations
- En 1992, 2ème série avec nouvel échantillon
- En 2006, 3ème et dernière série de points, appelée TERUTI-LUCAS
 - nouveau plan de sondage articulé avec l'enquête européenne LUCAS
 - géolocalisation des points enquêtés
 - nouvelles nomenclatures de collecte (occupations principales et secondaires d'une part, usages principales et secondaires d'autre part), combinées dans une seule nomenclature de diffusion
- Depuis 2010, utilisation des données du RPG pour les occupations agricoles
 - rupture de série sur les types de prairies

1- TERUTI : une couverture du territoire national par sondage aréolaire à 2 degrés

- Dernière série TERUTI, depuis 2006 :
 - échantillon de 30 000 segments environ (échantillon N° 3 hors DOM et IdF)
 - 10 points par segment en général (25 points en DOM et IdF)



1 – TERUTI : des observations de terrain:

- Placettes de 3 m de diamètre,
 - étendues à 40 m de diamètre pour les occupations naturelles hétérogènes

Depuis 2006, nouvelle nomenclature de collecte

Occupation du sol : 122 postes
Usage du sol : 38 postes

Nomenclature de diffusion

57 postes:

- . Sols artificialisés (7 postes)
- . Sols cultivés et toujours en herbe (33 postes)
- . Sols boisés (7 postes)
- . Sols naturels (9 postes) : landes, sols nus, zones humides
- . Zones interdites



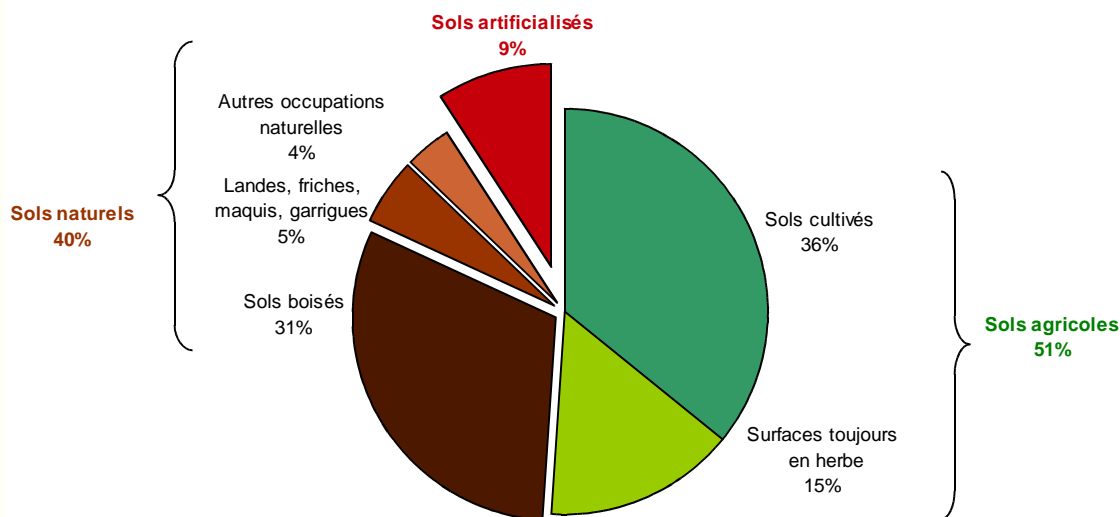
2- Principaux résultats du dispositif TERUTI

2- TERUTI : principaux résultats

- Les **sols agricoles** occupent la moitié du territoire national

Occupation physique du sol en 2014

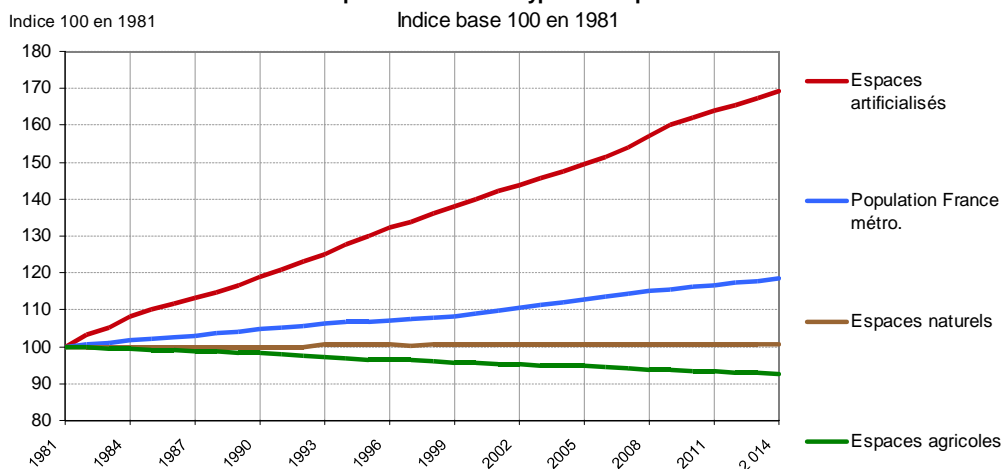
France métropolitaine : 54,9 millions d'hectares



2- Résultats TERUTI : Un suivi des tendances sur plus de 30 ans

- Progression des espaces artificialisés (+ 70 %) ;
- supérieure à la croissance de la population (+ 18 %) ;
- Essentiellement au dépend des terres agricoles (- 7 %) ;
- Stabilité des espaces naturels ;

Evolution de la population française et des superficies selon le type d'occupation du sol



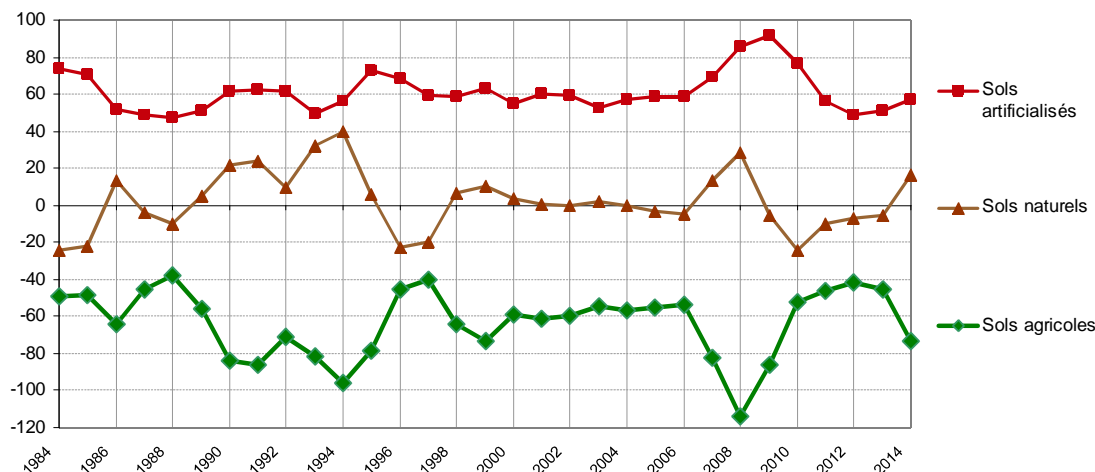
Source : SSP - Agreste - Enquêtes Teruti 1981-2014

2- Résultats TERUTI : des fluctuations plus marquées à certaines époques

- Pic d'artificialisation avant la crise de 2008 ;
- Pertes de terres agricoles atténuées depuis la crise ;
- Progression des sols naturels lors des fortes pertes de sols agricoles ;

Accroissement ou diminution annuel (1) des surfaces selon leur occupation

Pertes (-) ou gains (+)
en millier d'hectares



Source : SSP - Agreste - Enquêtes Teruti 1983-2014

(1) évolutions lissées = moyenne des années n et n-1

21 juin 2016

Présentation TERUTI - Installation OENAE

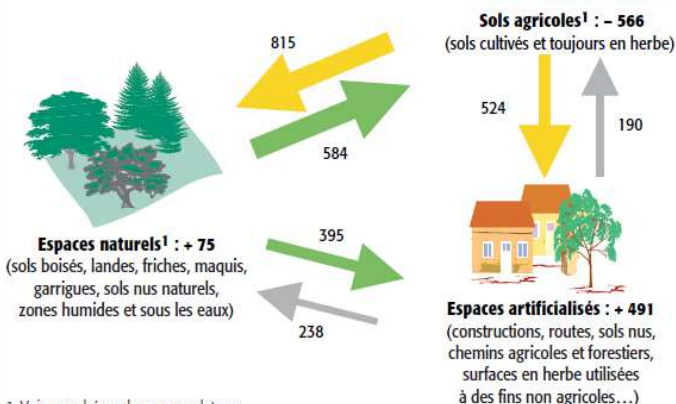
9

2- Résultats TERUTI : mesure des flux entrées-sorties de chaque territoire depuis 2006

Des échanges de terres favorables aux sols artificialisés

Changements d'occupation entre 2006 et 2014

Surfaces échangées²
millier d'hectares



1. Voir encadré sur les nomenclatures.

2. Les terres artificialisées devenant naturelles ou agricoles sont constituées principalement de surfaces en herbe (53 %), de sols nus ou compactés à usage agricole (15 %) et de chemins d'exploitation (15 %). Les flèches sont proportionnelles au volume des terres ayant changé d'occupation entre 2006 et 2014. En face de chaque type d'occupation, figure le solde net des échanges le concernant.

Champ : France métropolitaine. Les territoires non observables sont exclus.

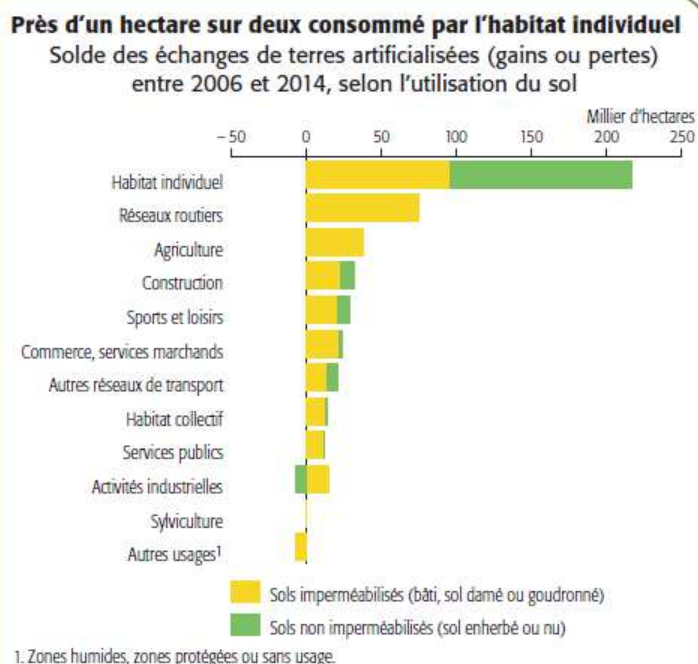
21 juin 2016

Source : SSP - Agreste - Enquêtes Teruti-Lucas

10

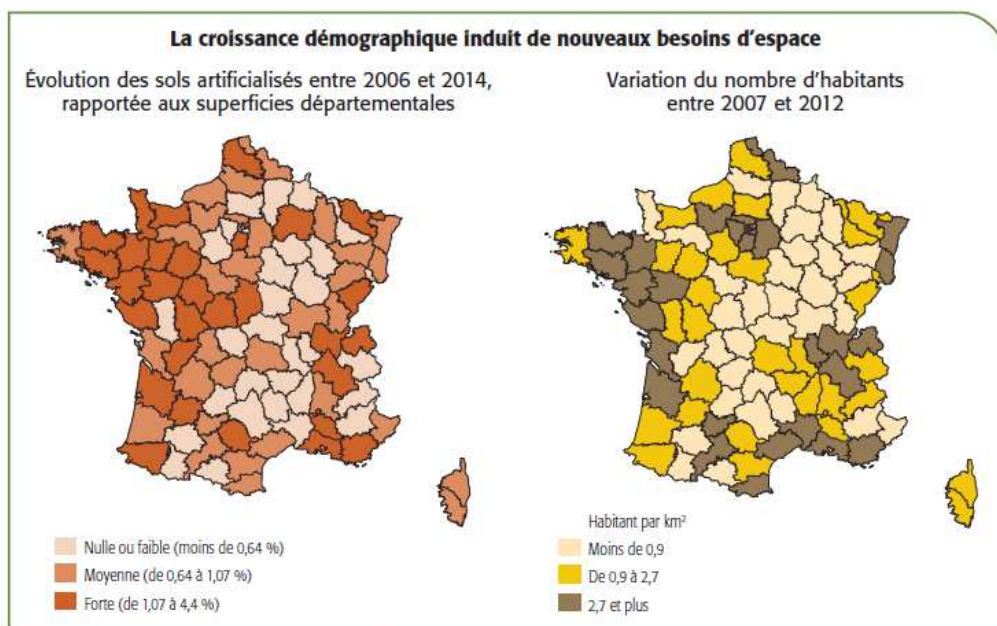
2- Résultats TERUTI : une mesure des flux selon les usages

- L'habitat individuel, principal facteur de l'artificialisation



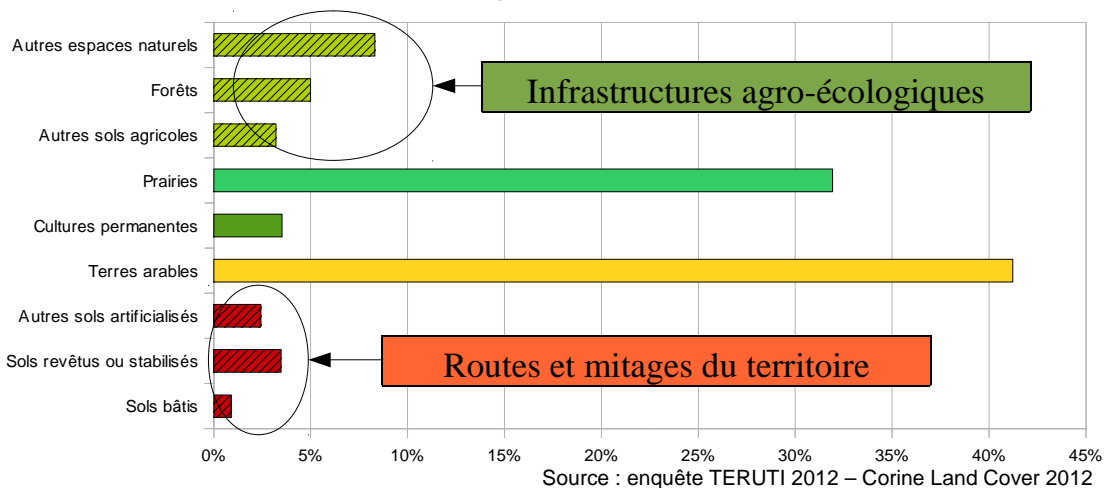
2- Résultats TERUTI : des disparités régionales et départementales

- L'artificialisation des sols est à relier à la croissance démographique et à l'étalement des aires urbaines



2- Résultats TERUTI : des croisements possibles avec d'autres sources géographiques ou administratives

- Par exemple, croisement avec **Corine Land Cover** pour connaître les occupations fines des territoires à dominante agricole,



- Mais aussi croisements possibles avec RPG, BD-Forêt, Fichiers fonciers (MAJIC), etc.

3- Limites et perspectives

3-Limites du dispositif

- Des résultats en évolution peu précis à des niveaux géographiques fins (département) ;
 - en lien avec la faiblesse des évolutions mesurées et la stratégie d'échantillonnage (plan de sondage à 2 degrés) ;
- Un coût de collecte élevé ;
 - environ 700 enquêteurs sur le terrain de mai à juillet pour observer 185 000 points, soit un coût \approx 1,2 million € ;
 - malgré la mobilisation des données administratives (PAC-RPG) pour 110 000 points ;
- Une communication à améliorer :
 - sur les différentes mesures statistiques disponibles à différentes échelles (TERUTI, IFN, LUCAS,...) ;
 - avec une meilleure articulation avec les autres sources administratives et géographiques disponibles : IGN, CLC, RPG, fichiers MAJIC, ...

21 juin 2016

Présentation TERUTI - Installation OENAE

17

3-Perspectives : TERUTI 2017 -

- 2 objectifs traditionnels :
 - **Établir des séries annuelles historiques** sur l'occupation et l'usage des sols à petite et moyenne échelle (France, région, département) ;
 - **Quantifier les principaux flux** entre les grands types d'occupation et d'usage (matrice de passage) ;
- 2 objectifs complémentaires, spécifiques à la nouvelle génération d'enquête :
 - **Accroître la précision** sur les dynamiques de changement, tout en **réduisant les coûts** de collecte ;
 - en mobilisant davantage les sources administratives et géographiques disponibles, pour stratifier le territoire, voire pour qualifier directement l'occupation et l'usage de certains points ;
 - en concentrant l'enquête-terrain sur les zones à forte probabilité de changement ;
 - **Croiser les résultats avec les autres sources** pour établir des statistiques de référence sur l'occupation du sol.

21 juin 2016

Présentation TERUTI - Installation OENAE

18

Merci de votre attention

Pôle territoire
Service de la Statistique et de la Prospective
Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
bertrand.ballet@agriculture.gouv.fr